

LE MENSUEL MUNICIPAL

VAISON -LA-ROMAINE

N°295

FÉVRIER 2025 | WWW.VAISON-LA-ROMAINE.COM



DOSSIER

Des économies grâce au tri !

ACTUALITÉS

Fête du Diamant Noir,
Les Vacances du Patrimoine...

VIVRE VOTRE VILLE

Recensement, rénovation
de l'avenue Pagnol...

PERMANENCES

Permanences des services publics,
administrations et associations



1€ par inscription
reversé au Centre
Hospitalier de Vaison



La Foulée Romaine présente :



TRAIL DES FOUS ROMAINS

4ème
ÉDITION

MMXXV

DIMANCHE 16 FÉVRIER

VAISON LA ROMAINE

Inscriptions en ligne : <https://nikrome.com>

📱 f traildesfousromains

25 km
1100 D+

Départ 8h30

25 €

15 km
550 D+

Départ 9h30

15 €

Conception agenceandmore.fr • Shouette AI Freebok





Jean-François Périlhou

Maire de Vaison-la-Romaine



Un recensement important est actuellement en cours dans la ville

Chères Vaisonnaises, chers Vaisonnais, chers amis,

Comme tous les cinq ans, notre ville procède actuellement au recensement complet de sa population. Celui-ci se déroulera jusqu'au 16 février 2025.

Pour ce faire, seize agents publics sont déployés sur l'ensemble du périmètre communal. Ils sont en charge de vous fournir les formulaires de recensement et, le cas échéant, de vous accompagner pour les remplir.

N'hésitez donc pas à les solliciter dès que besoin.

Il existe deux méthodes de réponse :

-Soit par Internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, en utilisant les codes remis par l'agent recenseur dans votre boîte aux lettres.

-Soit en version papier, en remplissant une feuille relative à votre logement et une feuille pour chacun de ses occupants. Un agent recenseur vous accompagnera dans cette démarche.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter immédiatement au Guichet unique de la Ville au 04 90 36 50 00.

Précision très importante : il n'y aura aucun recoupement de vos réponses, ni aucune transmission de celles-ci à d'autres services de l'Etat ou de l'Administration publique en général. Seul l'INSEE sera destinataire des informations de la campagne de recensement actuellement menée.

Le résultat de ce recensement représente un enjeu très important pour notre ville car il conditionnera pour partie les montants de financements budgétaires qui lui seront alloués annuellement par l'État au travers de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ceci pour les cinq prochaines années.

Je vous remercie par avance de votre précieuse contribution dans la bonne réalisation de cet actuel exercice de recensement.

Bien cordialement.

Votre maire, Jean-François Périlhou

SOMMAIRE

DOSSIER

4 Des économies grâce au tri !

PERMANENCES

9 Permanences des services publics, administrations et associations

14

VIVRE VOTRE VILLE

Recensement, rénovation de l'avenue Marcel Pagnol...

ACTUALITÉS

16 Fête du Diamant Noir, Les Vacances du Patrimoine...

INFOS EN BREF

18 Expression libre, infos pratiques

AGENDA

19 Vos rendez-vous du mois

PERMANENCES DU MAIRE

Les permanences du maire ont lieu les mardis de 17h à 18h, sans rendez-vous.

Allo monsieur le maire

Permanence téléphonique le premier lundi de chaque mois entre 9h30 et 10h30 au 04 90 36 50 04.



Des économies grâce au tri !

Bonne pour l'environnement, bonne pour les finances publiques locales, l'optimisation du tri de nos déchets est vertueuse sur bien des plans. C'est pour cela que la Ville et la communauté de communes développent de nouvelles solutions, dont la réussite repose sur l'implication de tous. Alors, trions !





L'INTERVIEW

Chantal Mure*Première adjointe,
en charge de la qualité de vie***Nous revenons régulièrement sur la question du tri sélectif dans ce magazine. Ces rappels sont-ils indispensables ?**

Oui, car malheureusement notre marge de progression dans les comportements est encore conséquente ; oui, car heureusement nos méthodes de collecte évoluent pour être toujours plus incitatives et toujours plus pratiques pour les usagers. Autour des enjeux liés à nos déchets - de leur collecte à leur traitement - nous devons inlassablement susciter une prise de conscience.

Et notre rôle en tant que collectivité - que ce soit la Ville ou la communauté de communes - est d'accompagner cette prise de conscience croissante en proposant des solutions techniques et pratiques. L'installation de composteurs collectifs et de colonnes à cartons sont des exemples concrets de cet accompagnement.

Puisque c'est de cela dont il s'agit, pourquoi est-ce si important de faire baisser le volume d'ordures ménagères collectées ?

Parce que le fait de trier, d'aiguiller un maximum de nos déchets vers des filières de recyclage, permet de diminuer drastiquement la quantité d'ordures ménagères collectées sur notre territoire. Ce qui est bon pour

l'environnement, avec un volume jusqu'à 30% moindre à incinérer, en ne tenant compte que des déchets alimentaires (voir pages suivantes) ; ce qui est bon pour nos finances publiques locales, avec la réduction des dépenses liées à la collecte et au traitement du contenu de nos poubelles.

Par conséquent, nous devons agir sans attendre ! Les solutions sont là, à la portée de tous.

Est-ce dans cet esprit que vous avez tenu à ce qu'un plan détachable des différents points de collecte soit publié dans ce magazine ?

Oui, car l'obtention de bons résultats découle d'un faisceau d'actions au service des usagers ; c'est à dire la mise à disposition de solutions individuelles ou collectives, et des informations claires quant à leur bonne utilisation. C'est en ce sens que la Ville et l'intercommunalité travaillent de concert sur le territoire.

Et comme nous nous inscrivons en permanence dans une perspective d'amélioration de nos actions, nous restons bien évidemment à l'écoute des Vaisonnais. Donc il ne faut pas hésiter à nous contacter par mail ou via nos boîtes à idées (parvis de la Poste et place Montfort) pour nous faire part de toute suggestion susceptible de nous rendre, collectivement, plus performants sur ce dossier crucial.

Compostage : zéro déchets alimentaires dans les ordures ménagères !

Aujourd'hui, environ un tiers de nos ordures ménagères qui terminent dans nos poubelles individuelles est constitué de déchets alimentaires. Il existe désormais des solutions sur notre territoire – selon la méthode du compostage – pour que ces derniers soient collectés dans des filières spécifiques, propres, et ne partent plus dans la filière "classique", plus polluante et plus coûteuse, d'élimination de nos ordures ménagères.



1

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage consiste à recréer de manière accélérée, via un composteur, la décomposition de résidus végétaux par l'action de micro-organismes du sol (bactéries, champignons, mais aussi des vers, etc.). Le compost - matière résultant du compostage - représente un excellent et peu coûteux fertilisant naturel. Utilisé en jardinage, il améliore la structure du sol, accroît sa fertilité et renforce la vigueur des plantations. Les vertus du compostage concernent également la préservation de l'environnement, car les déchets végétaux ne viennent plus augmenter sensiblement le volume d'ordures ménagères à incinérer.

Enfin cette valorisation naturelle peut permettre de réaliser des éco-

nomies substantielles pour notre collectivité, qui pourrait ainsi dépenser jusqu'à 150 000 € de moins par an pour le traitement des ordures ménagères collectées sur notre territoire.

AVEC QUOI PUIS-JE FAIRE DU COMPOST ?

Le compostage n'est pas compliqué ; néanmoins certaines règles doivent être respectées pour obtenir du bon compost. Voici donc les déchets que l'on peut valoriser : épluchures, fruits et légumes abîmés, fanes, fleurs fanées ou non, marc de café ou de thé, coquilles d'œufs écrasées, restes de repas. Sont proscrits : sacs en plastique (même dits "biodégradables"), coquillages, mégots, couches, litières, serviettes hygiéniques.

OÙ PUIS-JE COMPOSTER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET ALIMENTAIRES ?

1. Dans des composteurs collectifs : la Ville dispose désormais de huit aires de compostage collectif financées et installées par la Communauté de communes Vaison Ventoux. Sur chacun de ces espaces se trouvent trois bacs. Les informations affichées sur place vous expliquent clairement comment les utiliser.

Bac n°1 (au centre) : vous videz votre seau avec vos déchets destinés au compost, en les étalant au maximum.

Bac n°2 (à gauche) : ce bac contient du broyat de provenance locale ; il est composé de copeaux et de déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Vous devez verser de ce broyat sur les déchets que vous ve-

[1] Huit nouvelles aires de compostage collectif ont été installées par la Communauté de communes Vaison Ventoux en ce début d'année.

nez de déposer dans le bac n°1. Ces éléments secs sont indispensables au processus de compostage.

Bac n°3 (à droite) : il s'agit d'un bac de maturation du compost. Il ne doit être utilisé que par les équipes de l'intercommunalité qui assurent l'entretien et le bon fonctionnement du dispositif.

Important : vous n'avez rien à jeter dans les bacs 2 et 3.

Localisation : trouvez le compo-

teur collectif le plus proche de chez vous, en consultant le plan figurant dans les pages suivantes.

2. Dans des composteurs individuels

Vous avez un jardin ? Pourquoi ne pas opter pour le composteur individuel ? La communauté de communes Vaison Ventoux vous propose des bacs à compost à petit prix : 25 € au lieu de 60 € (la dif-

férence étant prise en charge par l'intercommunalité). Ce composteur élaboré à partir de bois issus de forêts gérées durablement, a un volume de 400 litres et mesure 85 cm de profondeur, 72 de largeur et 84 de hauteur. Vous pouvez le commander en ligne sur vaison-ventoux.fr ou en appelant le 04 90 36 16 29.

Cartons : plus besoin d'aller à la déchetterie !

Si vous êtes un particulier, il y a encore quelques semaines vous deviez déposer vos cartons d'emballage de colis ("cartons bruns") à la déchetterie. Désormais vous pouvez vous en débarrasser 24h sur 24, 7 jours sur 7, dans les colonnes à cartons installées à proximité de chez vous. Il est évidemment toujours possible de les déposer à la déchetterie, notamment lorsque vous avez de grandes quantités d'emballages. Dans ce cas ce sera bien plus pratique pour vous et ainsi les colonnes ne seront pas saturées.

ATTENTION : les colonnes à cartons installées par la communauté de communes ne sont pas destinées à accueillir vos petits emballages cartonnés alimentaires, qui doivent toujours être jetés dans les containers à couvercle jaune. Le polystyrène, les colliers de serrage, les films et les cagettes (bois ou plastique) sont également, et évidemment, proscrits.

IMPORTANT : avant de déposer vos cartons dans les colonnes, il vous est juste demandé de les aplatir et de les plier.

AVANTAGES : les cartons jetés avec les ordures ménagères ne sont malheureusement pas recyclés. Les déposer dans la bonne filière - colonnes à cartons ou déchetterie - permet d'agir pour l'environnement et à notre collectivité de réaliser des économies substantielles.



INFOS PRATIQUES

Déchetterie intercommunale
1015 B, av Ulysse Fabre.

Horaires pour les particuliers :

du lundi au vendredi,
de 14h à 17h ;
le samedi de 8h à 12h
et de 14h à 17h.

Horaires pour les professionnels :

du lundi au samedi,
de 8h à 12h et de 16h à 17h.

IMPORTANT

Les colonnes à cartons sont exclusivement réservées aux particuliers, qui viennent y déposer une petite quantité d'emballages. Les professionnels sont toujours priés de se rendre à la déchetterie intercommunale ou d'utiliser le ramassage mis en place par la Ville.

[1] Pour vos cartons "bruns" (emballages de colis) des colonnes dédiées sont à votre disposition.

Points de collecte des colonnes à cartons, des aires de compostage et des colonnes à verre



Colonnes à cartons



Colonnes à verre



Aires de compostage



Deuxième partie du plan en page 13. Ce document est visible entièrement après avoir détaché le cahier des permanences.

les permanences

DES SERVICES PUBLICS, ADMINISTRATIONS ET ASSOCIATIONS À VOTRE DISPOSITION

1^{ER} SEMESTRE 2025

Cette brochure est publiée deux fois par an dans les pages centrales du mensuel.

Une version téléchargeable, et réactualisée régulièrement, est également disponible sur le site Internet www.vaison-la-romaine.com, de même qu'un tirage papier, à l'accueil de la mairie.

PERMANENCES EN MAIRIE

6, cours Taulignan

Service Vie associative

Les mardis de 9h à 12h.

Architecte-conseil : Stéphanie Passebois

Permanences : les mardis 11/02 et de 11/03 de 14h à 17h sur rdv pris auprès du service urbanisme au 04 90 36 50 38.

Association de médiation

et d'aide aux victimes (Amav)

Permanence le 1^{er} mardi du mois, sur rdv pris au 04 90 86 15 30.

Conciliateur de justice

Permanence sur rdv pris par mail : luce.voeux@conciliateurdejustice.fr

Conseil départemental d'accès au droit

Permanence gratuite d'un avocat sur rdv pris au 04 90 36 50 00 : les vendredis 14/02, 14/03, 11/04 et 13/06 de 13h30 à 16h30.

Permanences du maire

les mardis de 17h à 18h30.

Permanence téléphonique le premier lundi de chaque mois entre 9h30 et 10h30 au 04 90 36 50 04.

PERMANENCES À LA MAISON

DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

8, quai de Verdun

Service Vie associative

Les jeudis de 9h à 12h.

Association des Anciens Combattants

(CATM, 39-45, Algérie-Tunisie-Maroc, AFN, TOE, OPEX Veuves)

Le premier mardi du mois, de 10h à 11h.

Cap'Handi

1^{er} mercredi du mois, de 9h30 à 12h

sans rendez-vous.

06 83 32 57 88

cap.handi.vaison@gmail.com

Association départementale pour

l'information sur le logement / Adil

Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h, sans rdv.

Mission locale du Haut Vaucluse

Insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Ouvert tous les jours de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h sauf le vendredi :

fermeture à 16h.

04 90 36 28 72

accueil.vaison@mlhv.com

Pôle emploi

Ateliers thématiques pour les personnes en recherche d'emploi, afin de les accompagner dans toutes leurs démarches (y compris dématérialisées) d'accès à l'emploi : recherche d'offres, connaissance du marché du travail, projet professionnel, utilisation des services numériques. Rens. au 3949.

PERMANENCES AUTRES LIEUX

Antenne de la Chambre d'agriculture

Maison de l'agriculture, 17 quai Pasteur, sur rdv à prendre au 06 29 83 53 90 ou par mail : claire.bernard@vaucluse.chambagri.fr

Association Amical

160, avenue René Cassin

Aide à la personne et soins infirmiers à domicile.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

04 88 60 71 76

vaison@amical.fr

Bistrot mémoire du Ventoux

Sans rendez-vous, les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h, au Comptoir des Voconces. Tél. 06 26 06 28 01.

bistrotmemoireduventoux@gmail.com

Chambre de commerce et d'industrie

Sur rdv au siège de la communauté de communes, le 4^e jeudi de chaque mois, pris au 06 60 75 79 40 ou par mail : pherrera@vaucluse.cci.fr

Cœur 2 bouchons

Collecte de vos bouchons tous les samedis de 9h à 10h, au local du parc de la piscine. 04 90 36 31 97 ou 06 16 55 82 41.

Conseillère départementale

Sophie Rigaut, sur rendez-vous

au 04 90 16 10 66 ou

sophie.rigaut@vaucluse.fr

Don du Sang - EFS

Collecte de sang lundi 23 septembre, de 15h à 19h30, à l'Espace culturel.

Pour les dates suivantes :

www.dondesang.efs.sante.fr

EVS (Espace de Vie Sociale)

Ventoux Solidarités

30, avenue Jules Ferry

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. 04 90 46 42 34. evs-vaizon@acaf-msa.net

Aide aux démarches administratives et écrivain public. RDV gratuits et confidentiels au 04 90 46 42 34.

Groupe d'entraide Mutuelle (GEM)

Grain de Café

11, rue Bernard Noël

Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h.

09 67 07 24 65.

gemvaison@gmail.com

Initiative Ventoux

Accompagnement, financement, mise en réseau d'entrepreneurs du territoire du Ventoux. Permanence au siège de la communauté de communes le mardi sur rdv, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 04 90 67 35 46 ou 06 01 13 74 06.

www.initiative-ventoux.fr

La Sérénité - Résidence autonomie

15, rue Albert Richier

04 90 36 04 20

accueil@lasereno.fr

Établissement non médicalisé qui propose des logements permanents et temporaires, adaptés aux personnes autonomes de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

Le service de restauration est ouvert à tous les retraités et leur famille, tous les jours sur réservation 48 h avant, aux horaires d'ouverture de l'accueil (du lundi au samedi de 8 h 30 à 15 h 30).

Les Restos du cœur

Aide aux personnes : micro-crédit, soutien scolaire, vestiaire, soutien à la recherche d'emploi, etc. Distribution alimentaire durant toute l'année.

Permanences le lundi et mercredi de 14h à 16h30 sous la piscine.

Rens. au 04 90 35 08 34 et

ad84.vaison@restosducoeur.org

Mutuelle sociale agricole

Accueil sur rendez-vous, au 17, quai Pasteur. 04 90 13 66 66. Pour des demandes précises :

Action Sociale : 04 90 13 60 98,
Contrôle Médical : 04 90 13 60 10,
Médecine du Travail : 04 90 13 60 09.

Pain et liberté

Artisans du monde. Commerce équitable et éducation au commerce équitable. Le mardi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 et du mercredi au samedi, de 9h à 12h30, à "La Boutique Artisans Du Monde", 12, avenue Jules Ferry. 04 90 36 38 15. pain-et-liberte@wanadoo.fr

Secours catholique

Permanence ouverte le mardi de 9h30 à 11h45 et le jeudi de 14h30 à 17h - située au 29, rue Jules Ferry.
Rens. au 04 90 36 39 02.

Union locale CGT

Vaison-la-Romaine/Malauçène
77 rue de la Dame, 84110 Faucon

Contact : Nathalie Georges
(secrétaire générale)
06 18 75 40 75
ulcgtvaison84@bbox.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

Nous contacter

Hôtel de ville - 6, cours Taulignan
BP 72 - 84110 Vaison-la-Romaine
04 90 36 50 00 - Fax 04 90 36 50 29
accueil@vaison-la-romaine.fr
www.vaison-la-romaine.com

 Vaison-la-Romaine  vaisonofficiel

Horaires d'ouverture

Le guichet unique vous accueille à l'Hôtel de Ville ou au 04 90 36 50 00 du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, Et de septembre à juin : le jeudi non-stop de 8h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Affaires scolaires : 06 27 73 16 68

Cabinet du Maire : 04 90 36 50 04

Communication : 04 90 36 50 31

Culture : 04 90 28 84 49

État civil - Élections : 04 90 36 50 09

Patrimoine, archéologie et archives :
04 90 36 50 05

Police municipale : 04 90 36 50 06

Services techniques : 04 90 36 50 16

Urbanisme, foncier : 04 90 36 50 38

Vie associative/sport : 04 90 36 50 40

Permanence technique (réservée aux urgences) les week-ends et les nuits.
06 68 15 31 82

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ANDRÉ THÈS

Ferme des Arts - Rue Bernard Noël

84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 18 90

mediatheque@vaison-la-romaine.fr

Site catalogue en ligne :

bibliotheques-vaion-ventoux.c3rb.org

La médiathèque propose plus de 27000 documents (romans, BD, albums, documentaires, revues et presse quotidienne) pour adultes et enfant et un accès à la plate-forme numérique du Département.

À votre disposition également : un fonds musical, des DVD jeunesse, une sélection de livres en gros caractères et d'ouvrages audio.

La médiathèque est ouverte les lundis de 10h à 12h, les mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les vendredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Hôtel de ville - 6, cours Taulignan

BP 72 - 84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 50 08

Horaires d'ouverture

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

La commune, à travers son CCAS, œuvre pour aider les personnes en difficulté (aide sociale légale, ADPA, bourse au permis pour les 18-35 ans, logements sociaux...).

Actions en faveur des seniors

Conseils et écoute, portage de repas, service de télé-assistance, thés dansants...

Vasiobus, service gratuit de transport

Le centre communal d'action sociale et la Ville de Vaison-la-Romaine ont mis en place un service de bus accessible à tous et gratuit, du lundi au vendredi. Lignes, arrêts et horaires à consulter sur www.vaison-la-romaine.com. Dépliants disponibles au CCAS.

LES SERVICES INTERCOMMUNAU

Communauté de communes

Vaison Ventoux

375, avenue Gabriel Péri - BP 90

84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 16 29

direction-generale@vaison-ventoux.fr

www.vaison-ventoux.fr

Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Accueil de loisirs La courte échelle

215, chemin des abeilles

04 90 28 72 03

Hors vacances scolaires : secrétariat ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Accueil des enfants les mercredis de 7h45 à 18h.

Vacances scolaires : accueil des enfants de 7h45 à 18h.

lacourteechelle@vaison-ventoux.fr

Crèche Les écureuils

145, impasse des cerisiers

04 90 36 04 23

Du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15.

lesecureuils@vaison-ventoux.fr

Relais petite enfance À petits pas

147, impasse des cerisiers

04 90 62 76 18

rpe@vaison-ventoux.fr

Entretiens sur rdv et ateliers en semaine.

Lieu d'accueil enfants-parents (Laep) à petits pas

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 11h au relais petite enfance.

147, impasse des Cerisiers

04 90 62 76 18 ou 04 90 36 16 29

laep@vaison-ventoux.fr

École de musique et de danse

Renseignements en semaine au siège

de la Communauté de communes,

aux horaires suivants :

lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 17h. Le vendredi de 8h à 12h.

Permanence le mercredi au centre

Escapade de 8h à 18h15

(04 90 36 04 95).

ecole-danse-musique@vaison-ventoux.fr

Club Jeunes

(10 - 17 ans dès l'entrée au collège)

Accueille les jeunes les mercredis, les samedis et durant les vacances scolaires.

3, avenue Jules Mazen

04 90 28 76 66 ou 06 71 79 39 10

clubjeunes@vaison-ventoux.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Vaison Ventoux Sports

Activités sportives pour les enfants à travers une école multisports, des interventions dans les écoles et des activités pendant les vacances scolaires.

Secrétariat au sein du siège de la Communauté de communes.

04 90 36 16 29

sports@vaison-ventoux.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

VAISON VENTOUX

Un guichet unique pour vos démarches

administratives
Bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour effectuer vos démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

Au siège de la Communauté de communes Vaison Ventoux (Route de Villedieu)

375, av. Gabriel Péri - BP90

84 110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 52 13

vaizon-ventoux@france-services.gouv.fr

Accueil avec ou sans RDV

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 19h

Du mardi au jeudi : 10h - 12h ; 14h - 17h30

Vendredi : 10h - 12h

Plus d'infos sur www.vaizon-ventoux.fr

Les permanences :

- Carsat, le 1^{er} jeudi du mois sur RDV via votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr

- MGEN, le 2^e jeudi du mois sur RDV à sd084-rdv@mgen.fr

- Conseil en évolution professionnelle (CEP). Tous les vendredis sur RDV au 09 72 01 02 03 ou sur avenir-actifs.org/pacacorse

Service assainissement non collectif

Communauté de communes Vaison Ventoux

375 avenue Gabriel Péri - BP 90

84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 16 29

Déchetterie Sainte-Catherine

1015 B avenue Ulysse Fabre, route de Séguret.

Accès sur présentation d'une carte (dossier de demande à retirer à la communauté de communes ou sur www.vaizon-ventoux.fr).

Horaires d'ouverture :

Particuliers : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Professionnels : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 16h à 17h.

Dépôt pour la Ressourcerie dans le conteneur dédié : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 16h.

SANTÉ, SOCIAL

Centre hospitalier de Vaison-la-Romaine

18 Grande rue - BP 73

84110 Vaison-la-Romaine

www.ch-vaizon.fr

Scanner : 04 90 36 56 57 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

scanner@ch-vaizon.fr

Standard : 04 90 36 04 58 de 8h30 à 17h30

Urgences : 04 90 36 57 57

Consultations externes :

04 90 36 57 81 ou

consultations-externes@ch-vaizon.fr

Consultations externes ophtalmologie :

04 90 28 61 73 ou

ophtalmologie@ch-vaizon.fr

Médecine : 04 90 36 57 47

Hôpital de jour : 04 90 36 54 56

Soins Médicaux et de Réadaptation :

04 90 36 57 61

EHPAD Frédéric Mistral : 04 90 36 57 59

Accueil de Jour : 07 72 72 29 42

Clic du Haut Vaucluse : 06 45 76 58 10

Urgences

L'antenne d'urgence Smur du Nord Vaucluse, sur le site de Vaison-la-Romaine, est régulée par le centre 15, elle fonctionne 24h/24h avec la présence de médecins urgentistes et d'infirmiers.

Consultations externes

Ophtalmologie : 04 90 28 61 70

Dr Degeling et Dr Lejeune.

Orthoptie : 04 90 28 61 70 - Mme David, les mardis de 13h40 à 16h40, les jeudis et vendredis de 8h40 à 14h00.

Allergologie : 04 90 36 57 81

Dr Levy, jeudi et vendredi après-midi.

Diabétologie : 04 90 36 57 81

Dr Chamouni, lundi après-midi.

Médecine du voyage et centre de vaccination internationale (fièvre jaune) :

04 90 36 57 81

Dr Rampon, mardi et mercredi après-midi.

Onco-hématologie :

04 90 36 57 81

Dr Slama, jeudi matin.

Diététique : 04 90 36 57 81

Mme Guigue, lundi matin.

Pédiatrie : 04 90 36 57 81

Dr Rafalimanana, le jeudi toute la journée.

Centre de périnatalité de proximité ; gynécologie : 04 90 36 57 81

Dr Arsene, mardi toute la journée.

Sage-femme : 04 90 36 57 81

Mme Arzac, vendredi toute la journée.

Préparation à la naissance en piscine,

acupuncture, rééducation du périnée,

suivi de grossesse.

Neurologie : 04 90 36 57 81

Dr Tourniaire, vendredi toute la journée.

Médecine interne, diabétologie, maladies métaboliques, endocrinologie et obésité :

04 90 36 57 81

Dr Chamouni, lundi après-midi.

Autres services

Médecine, gérontologie et soins palliatifs :

04 90 36 57 47

Chefs de service : Dr Labdelli

Hôpital de jour :

04 90 36 54 56

Chef de service : Dr Rampon

Moyen séjour - Soins de suite et réadaptation : 04 90 28 61 83

Chef de service : Dr Levy

Urgences/ UHCD : 04 90 36 57 57

Chefs de service : Dr Touaibia ; Dr Grief

Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) :

04 90 36 55 46

Dr Walther

Équipe mobile de gérontologie

du Nord Vaucluse : 04 90 36 54 50

Dr Beau

Pharmacie de l'hôpital :

04 90 36 54 59

Rétrocessions de médicaments, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi.

Ateliers de cuisine à l'attention des personnes diabétiques et leurs aidants

Ateliers gratuits animés par une diététicienne pour apprendre à confectionner un menu adapté aux personnes souffrant de diabète de type 1, 2 ou gestationnel. Rens. au 04 90 36 57 81.

Vous pouvez suivre l'actualité du Centre Hospitalier sur le site internet ou la page Facebook : CH Vaison la Romaine

Cabinet de cardiologie, maladies vasculaires :

04 90 28 86 85

(Possibilité de prendre rdv sur Doctolib)

Drs Unal, Maurel et Guez

Centre de radiologie

Dr Uriot, Dr Hoche. 04 90 36 05 93

Rue Camille Pelletan (accès à droite de l'entrée de l'hôpital).

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 18h.

Laboratoires d'analyses médicales

Bionyval

Z. A. de l'Ouvèze - 04 90 36 32 32. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 12h.

INOVIE ProLAB

1055, Avenue Marcel Pagnol

04 90 10 00 23. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 7h30 à 12h.

Espace départemental des solidarités (anciennement Centre médico-social)

Rue Laennec
04 90 36 53 50

Assistants sociaux : sur rdv.

**Conseillère en économie sociale
et familiale** : sur rdv.

**Centre de planification et d'éducation
familiale (consultation médicale)** :

Dr Danièle Morant, sur rdv.

Consultation des nourrissons : mardi
après-midi et jeudi matin, sur rdv.

Permanence des puéricultrices :
mardi après-midi de 14h à 16h, sur rdv.

**Permanence d'une Conseillère
Conjugale et Familiale** : sur rdv.

Relais assistantes maternelles : sur rdv.

Rhéso (aide à la recherche de logement) :

Permanence sur rdv pris au 04 90 51 47 48.

MDPH : permanence de la
Maison départementale des personnes
handicapées (MDPH) tous les 1^{er} mercredis
du mois sur rdv pris au 0 800 800 579
(accueil Avignon)

**Aide aux démarches administratives et
numériques (Adan)** :

M. Guintrand, vendredi sur rdv.

Espace santé mentale des jeunes

18, rue Ernest Renan.

Sur RDV les mercredi après-midi et les
jeudis toute la journée au 04 90 03 89 45
ou au 07 87 43 74 63.

Cabinets d'infirmiers

AYME Agnès : 04 90 62 30 42

BACHE Catherine : 04 90 28 80 77

BAJOLOT Laure : 04 90 28 73 93

BERNARD Agnès : 06 28 20 56 91

CAMBE Sylvie (Cabinet Les Voconces) :
06 78 49 55 70

DAVIN François : 04 90 62 09 25

DELATTRE Kareen : 06 77 08 68 89

DUBERTRAND Noélie : 06 78 49 55 70

FIGUIN Eloïse : 06 48 45 11 95

**HERVIEU-BONFILS Cécile (Cabinet
Les Voconces)** : 04 90 28 81 14

LANTIN Isabelle : 04 90 28 73 93

LE GOFF Florence : 06 88 33 62 82

LOVIGHI Martine : 06 71 08 29 36

LUCIANI Christelle : 06 09 75 16 53

**PAJANY Jean-Luc (Cabinet
Les Voconces)** : 04 90 28 81 14

PALMERO Charlotte : 06 65 35 93 24

PRIANO Esther : 04 90 62 30 42

RENAUD Benoit : 06 71 60 73 82

**SCHETTINI Karine (Cabinet
Les Voconces)** : 04 90 28 81 14

STEYDLI Jannice : 06 34 07 09 04

TALLET Manon : 06 34 07 09 04

TRUPHEMUS Nadine : 06 48 45 11 95

VENDAMME Mélanie : 06 87 71 96 19

VESQUE Fabien : 06 11 09 79 29

VOUILLOUX Valérie : 06 85 10 83 46

(Liste établie selon les informations
fournies par annuairesante.ameli.fr
le 17 janvier 2025).

PERMANENCES MÉDICALES TÉLÉPHONIQUES

Médecins : urgence téléphonique les
week-ends et jours fériés composer le 15.

Chirurgiens-dentistes : permanence de
9h à 13h, les dimanches et jours fériés

sur appel téléphonique : 04 90 31 43 43

Vétérinaires de garde : dimanches et
jours fériés, informations sur le répondeur
des établissements suivants :

- Clinique des Voconces : 04 90 36 26 06

- Clinique Saint-Quenin : 04 90 36 19 29

Grands brûlés : 04 9138 39 38

(secrétariat) et 04 91 38 28 45

Sida infos : 0 800 840 800

Centre anti-poison : 0 491 75 25 25

Centre antirabique : 04 13 73 20 40

SOS Mains : 04 90 03 63 33

SOS Médecins : 04 90 82 65 00

Prévention suicide : 3114

**Appel d'urgence pour sourds et
malentendants** : 114

• **Pharmacies de garde**

Les nuits (à partir de 20h), dimanches

et jours fériés, merci de bien vouloir

téléphoner au numéro de garde :

04 90 41 73 32, avant de vous présenter à
l'office.

Les lundis (hors jours fériés) :

03/02 : Grand Rue | 17/02 : Voconces

24/02 : Grand Rue | 03/03 : Montfort

10/03 : Voconces | 17/03 : Grand Rue

24/03 : Montfort | 31/03 : Voconces

07/04 : Grand Rue | 14/04 : Montfort

28/04 : Grand Rue | 05/05 : Montfort

12/05 : Voconces | 19/05 : Grand Rue

26/05 : Montfort | 02/06 : Voconces

16/06 : Montfort | 23/06 : Voconces

30/06 : Grand Rue | 07/07 : Montfort

21/07 : Grand Rue | 28/07 : Montfort

04/08 : Voconces | 11/08 : Grand Rue

18/08 : Montfort | 25/08 : Voconces

01/09 : Grand Rue | 08/09 : Montfort

15/09 : Voconces | 22/09 : Grand Rue

29/09 : Montfort | 06/10 : Voconces

13/10 : Grand Rue | 20/10 : Montfort

27/10 : Voconces | 03/11 : Grand Rue

10/11 : Montfort | 17/11 : Voconces

24/11 : Grand Rue | 01/12 : Montfort

08/12 : Voconces | 15/12 : Grand Rue

22/12 : Montfort | 29/12 : Voconces

Contacts téléphoniques :

Pharmacie Voconces : 04 90 36 14 06

Pharmacie Grand rue : 04 90 36 00 66

Pharmacie Montfort : 04 90 36 37 88

N° national pour connaître la pharmacie
de garde du secteur les jours fériés : 3237

INFORMATIONS PRATIQUES

Vos déchets

**Encombrants (électro-ménagers,
matelas, etc.)** : enlèvement le jeudi
matin après entente avec les Services
techniques de la Mairie : 04 90 36 50 16.

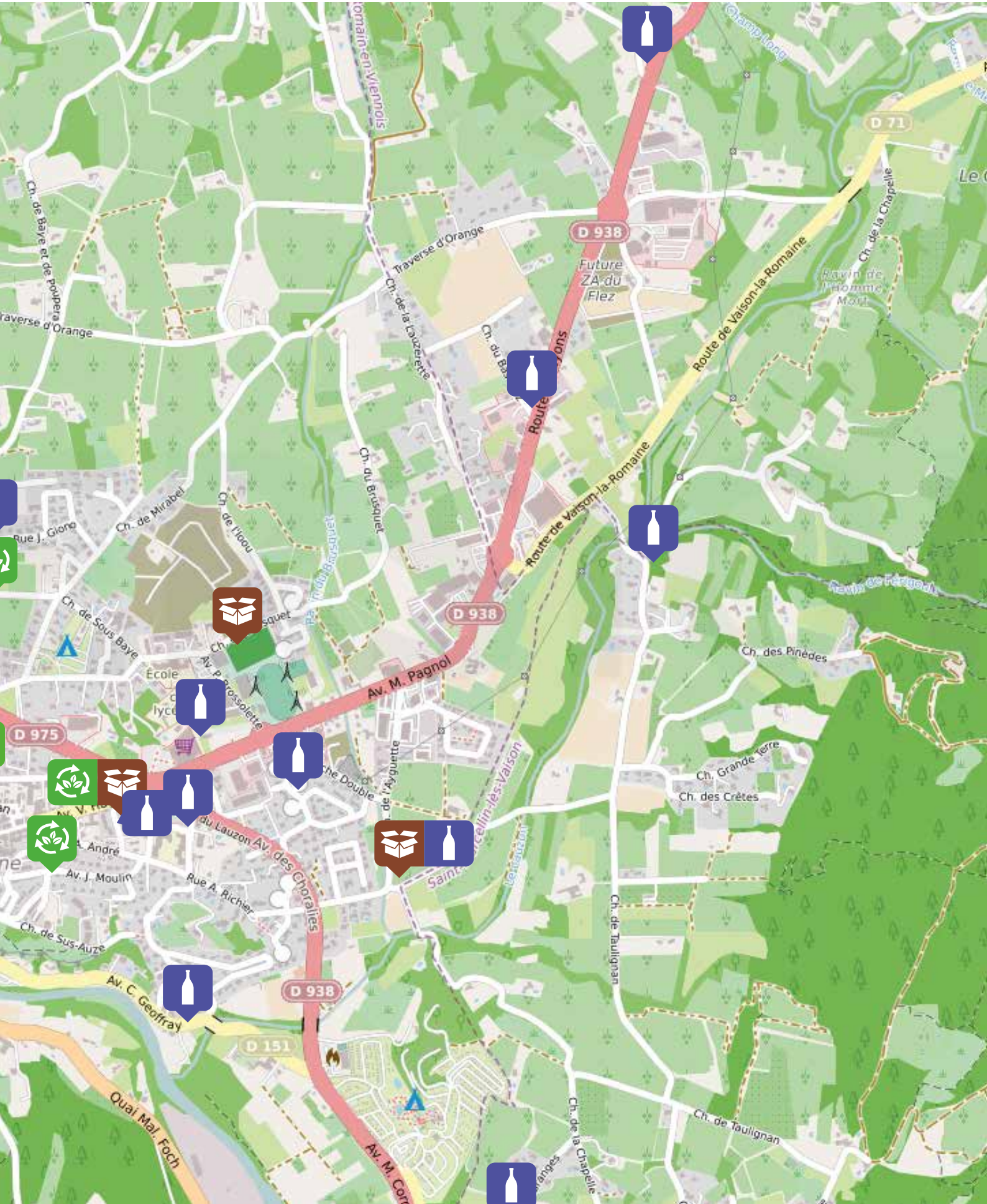
Marchés

Grand marché provençal : mardi matin,
en centre-ville, à partir de 7h30.

Marché des producteurs : mardi matin,
haut avenue Général De Gaulle.

samedi matin, contre-allée Burrus.

*Les informations figurant dans cette brochure
sont sujettes à modifications et ne sauraient être
exhaustives. Nous vous serions reconnaissants
de bien vouloir nous faire part de vos remarques,
suggestions et rectifications en vue de la
prochaine édition.*





Recensement : l'opération dure jusqu'au 16 février

Depuis le 16 janvier et jusqu'au 16 février, des agents recenseurs mandatés par la Ville viennent à votre rencontre dans le cadre d'une nouvelle campagne de recensement de la population. Vous avez dû recevoir un courrier dans votre boîte aux lettres il y a quelques jours, avec vos codes qui vous ont normalement permis de remplir un formulaire en ligne, sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Cela prend une dizaine de minutes. Si vous rencontrez des difficultés ou préférez remplir un formulaire "papier", un agent recenseur prendra contact avec vous.

IMPORTANT : le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

RAPPEL : les résultats du recensement déterminent la parti-

cipation de l'État au budget de la commune. En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs ou de mobilité. Enfin, vos réponses aux questionnaires ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Un Espace culturel comble pour les vœux du maire

C'est dans un Espace culturel Patrick Fabre archi-comble que le maire Jean-François Périlhou a présenté ses vœux à la population, aux associations et aux corps constitués, le 16 janvier dernier. Après avoir rappelé les nombreuses réalisations de l'an passé, il a annoncé celles à venir – notamment l'embellissement de la Grand rue, la requalification de l'avenue Marcel Pagnol, la piscine municipale couverte dont le permis devrait être déposé dans les prochains mois, etc.

Il a saisi l'occasion pour remercier les précieux soutiens des partenaires institutionnels (Europe, État, Région, Département...) qui accompagnent la Ville dans ses projets ambitieux, au bénéfice



de tous les Vaisonnais. Ceux présents n'ont pas manqué, cité mistralienne oblige, d'entonner la

"Coup Santo" à l'issue de cette cérémonie des vœux, avant de partager le verre de l'amitié.

[1] Le maire Jean-François Périlhou accueillant les agents recenseurs le mois dernier.

[2] C'est dans un Espace culturel archi-comble que le maire a présenté ses vœux à la population le 16 janvier dernier.

Rénovation de l'avenue Pagnol : les travaux se poursuivent

Depuis la mi-janvier (lire votre magazine précédent) la Ville mène des travaux de rénovation, de sécurisation et d'embellissement d'un tronçon de l'avenue Marcel Pagnol, entre le rond-point de la cité scolaire et l'accès à la salle d'arts martiaux Sandrine Martinet. Avec au programme des réalisations : reprise des trottoirs, création d'une voie de déplacement doux, plantation d'arbres, aménagement d'un plateau ralentisseur, etc.

CONCERTATION : avant le démarrage du chantier, le maire, les élus et les entreprises impliquées ont accueilli en mairie les riverains de la zone de travaux afin de répondre à toutes les questions, de mettre en place les ajustements nécessaires et ainsi de limiter au maximum l'impact du chantier sur le quotidien des habitants et professionnels du quartier.

CIRCULATION : une voie sur deux de l'Avenue Pagnol reste ouverte en sens unique en direction de Nyons. Pour les véhicules arrivant dans l'autre sens, une dévia-



1

tion sera mise en place par la rue de l'Ayguette et le chemin de la Planchette, comme c'était déjà le cas il y a quelques mois.

IMPORTANT : les commerces situés sur l'emprise des travaux restent ouverts et sont heureux de vous accueillir tout au long du chantier.

GIRATOIRE : la Ville, à la faveur des vacances scolaires de février, va rénover le rond-point de la cité scolaire à l'extrémité du tronçon actuellement en travaux.

RAPPEL : le terme des travaux est prévu pour la fin du printemps.

500 convives pour le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a réuni un demi-millier de convives à l'Espace culturel Patrick Fabre, le 11 janvier dernier. Un rendez-vous à l'initiative du Centre communal d'action sociale et de la Ville de Vaison-la-Romaine, pour lequel les agents de la Ville ont concocté un délicieux menu et assuré le service auprès de nos seniors ; tandis que l'incontournable Alan Flor avait la charge de l'ambiance musicale, en alternant tours de chant et séquences dansées. C'était un beau samedi, en présence du maire et de nombreux élus ; idéal pour bien démarrer l'année 2025 !



2

Grand rue : les travaux ont débuté

Comme annoncé dans notre édition précédente, les travaux de requalification et d'embellissement de la Grand rue ont démarré au début du mois dernier, sur un premier secteur allant de la rue de la République à la rue Raspail. Important : la circulation piétonne reste et restera possible tout au long du chantier. Par conséquent soutenez vos commerces de proximité en vous rendant dans les boutiques de la rue, qui continuent de vous accueillir.

[1] Les riverains et professionnels de l'avenue Pagnol ont été reçus en mairie avant le début du chantier.

[2] Le traditionnel repas des aînés a fait le plein à l'Espace culturel.

4^e Trail des Fous romains le 16 février

La Foulée Romaine propose le 16 février prochain la quatrième édition de son Trail des Fous romains, au succès sans cesse grandissant. Pas moins de quatre cents coureurs sont attendus sur l'ensemble des deux courses de 15 et 25 km, qui traverseront des paysages magnifiques. Départs à partir de 8h30. **Inscriptions sur nikrome.com.**

Rallye de Vaison-la-Romaine les 1^{er} et 2 mars

Le rallye régional de Vaison-la-Romaine ouvre la saison des épreuves sur asphalte, les 1^{er} et 2 mars prochains. Inspirer des moments suspendus et conviviaux chargés d'émotion sera la mission de cette 41^e édition. Les amoureux des véhicules historiques seront également de l'aventure avec la 14^e édition VHC et VHRS. Le point de ralliement des participants se situera à l'Espace culturel Patrick Fabre, tout au long du week-end.

Gym douce : des nouvelles séances avec la Gym Volontaire

La Gym Volontaire Vaisonnaise propose deux nouvelles séances de gym douce. Les lundis à 9h (réveil musculaire doux) et les jeudis à 12h30 (body balance). Ces deux disciplines issues du pilates et du yoga permettent de travailler la posture, soulagent les lombaires, assouplissent les articulations. Plus d'infos sur gvv84.fr ou au 06 14 02 61 55.



La truffe en vedette le 9 février à l'Espace culturel

L'association de trufficulteurs Le Diamant Noir de Vaucluse et la Ville proposent dimanche 9 février, de 9h30 à 18h, à l'Espace culturel, la troisième édition vaisonnaise de la Fête du diamant noir. Voici le programme.

EN CONTINU

Vente de truffes fraîches par les 11 producteurs de l'association, de pommes de terre de Pertuis AOC, d'huile d'olive par les moulins participants, de livres par la librairie Montfort (avec dédicace du livre de Jean-Marie Rocchia), de vins par la Cave La Romaine. Expositions de photos : "Les truffières du Vaucluse" et "Les recettes de la

truffe". Tombola avec une grosse truffe en jeu.

9h30 : ouverture des portes

10h : conférence "La truffe et sa cuisine"

10h30 : démonstration de cavage

11h : démonstration culinaire par le chef Jean Padilla

11h30 : inauguration par le maire

12h-15h : déjeuner brouillade aux truffes et dessert truffé

15h : démonstration de cuisine de la truffe par le chef Christophe Wernet

16h : démonstration de cavage

18h : clôture de la manifestation

Entrée libre et gratuite tout au long de la journée.

Archéologie : de nouvelles découvertes quai Pasteur

Dans le cadre des travaux d'assainissement en cours sur le quai Pasteur, l'archéologue Jean-Marc Mignon du Département de Vaucluse, en charge du suivi archéologique de ce chantier, a mis au jour de nouveaux vestiges de l'antique *Vasio*. Il s'agit d'un long mur de soutènement qui s'appuierait

sur une ancienne rue romaine et daterait probablement de l'époque augustéenne (I^{er} siècle). Un système d'égout a également été découvert et aurait pu servir à évacuer les eaux de thermes antiques se trouvant à proximité, directement dans l'Ouvèze.

[1] La Fête du Diamant Noir célèbre la truffe le 9 février à l'Espace culturel.

Les Vacances du patrimoine : demandez le programme !

Comme à chaque période de vacances scolaires, le Pôle Patrimoine et Archéologie de la Ville de Vaison-la-Romaine propose un programme de visites et d'animations pour tous, du 10 février au 7 mars : "Les Vacances du patrimoine".

"LA VIE DES ROMAINS RACONTÉE AUX ENFANTS"

Site antique de La Villasse
Mercredis 12 et 19/02 à 10h30

Accompagnés par un guide conférencier, les enfants plongeront dans la vie quotidienne des Gallo-Romains au temps de l'antique *Vasio*. Les jeunes visiteront les principaux monuments du site archéologique de La Villasse (la rue des boutiques, les thermes, la Maison au Dauphin...) tout en découvrant les objets du quotidien, les jeux, les vêtements, les dieux de la mythologie, etc. **Visite gratuite** sur présentation du billet Pass*.

ATELIER "APPRENTI MOSAÏSTE"

Jeudis 13 & 20/02 à 14h30

Après avoir découvert les mo-



saïques du musée, les apprentis mosaïstes découvriront tous les secrets des artisans gallo-romains et de ces décors, témoins de l'art de vivre de nos ancêtres. Les enfants pourront emporter leur mosaïque.

Tarif : 5 € ; à partir de 7 ans ; réservations au 04 90 36 50 48.

INFOS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations sur le parc archéologique de Vaison-la-Romaine sur provenceromaine.com.

*Tarifs Billet Pass (accès musée et sites antiques) :
gratuit jusqu'à 9 ans ;
jeunes 10-17 ans : 4 € ;
adultes : 9 €.

Horaires d'ouverture :
10h-12h et 14h-17h.

Les Récré'activités font leur retour le 19 février !

La Ville de Vaison-la-Romaine propose aux jeunes Vaisonnais (7-12 ans) mercredi 19 février, les fameuses Récré'activités ! Le principe : lors des vacances scolaires (hors été), on y découvre gratuitement de nombreuses disciplines sportives grâce aux clubs locaux.

Pour ce rendez-vous des vacances de février sont proposés les sports suivants : rugby, tennis, athlétisme et judo. La Ville de Vaison-la-Romaine offrira un goûter à tous les participants. Les ateliers se dérouleront de 14h à 17h, au complexe sportif Ulysse Fabre.

Inscription gratuite et obligatoire avant le 5 février auprès de vieassociative@vaison-la-romaine.fr ou au 04 90 36 50 40.

Bulletin d'inscription à télécharger sur vaison-la-romaine.com.

Jeunesse : nouveau spectacle des Petits Voconces mercredi 19 février

Mercredi 19 février, à 10h30, la Ville propose un spectacle gratuit pour la jeunesse intitulé "Savon Fou !". Ce spectacle magique, où science rime avec poésie, vous fera retrouver vos yeux d'enfant avec un phénomène de la nature

très simple : Les bulles de savon ! Petites bulles, bulles géantes, bulles carrées, bulles de feu... un voyage poétique, plein de légèreté, au pays de l'éphémère.

Billets gratuits à retirer à l'accueil de la mairie dès le 05/02.



[1] Lors des Vacances du patrimoine, les enfants pourront découvrir la technique des mosaïstes et les chefs-d'œuvre de cette discipline présentés au musée Théo Desplans.

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre des groupes représentés au Conseil municipal prend place dans chaque mensuel.

LA VÉLOROUTE DE L'OUVÈZE À LA RESCOURSSE DE L'INACTIION MUNICIPALE EN FAVEUR DU VÉLO

Alors que la véloroute de l'Ouvèze traversera notre commune dès 2026, la ville de Vaison brille par son inertie en matière de déplacement doux. Ce projet, porté et financé par l'intercommunalité et le Département répond à la nécessité de développer les mobilités douces et un tourisme orienté vers les activités de pleine nature. Une véloroute est un itinéraire cyclable qui emprunte des voies sécurisées de manière continue, elle est utilisable par tous les cyclistes, même peu expérimentés. Le tracé qui connectera bientôt Sablet à Mollans-sur-Ouvèze desservira notamment Vaison, son centre-ville, sa cité scolaire et ses principales zones d'activités. Il est donc pensé pour les loisirs, le tourisme mais aussi pour les déplacements du quotidien des Vaisonnais.

Mais au lieu de s'inscrire pleinement dans cette dynamique, la mairie ignore d'une part le potentiel offert par ce projet et la demande grandissante de mobilités douces, et d'autre part la réglementation en vigueur. En effet, contrairement à l'obligation stipulée par l'article L.228-2 du Code de l'environnement, les récents travaux de voiries communales n'intègrent pas systématiquement de pistes cyclables. Et les aménagements liés aux innombrables nouveaux lotissements restent dans le schéma passéiste du tout-voiture. Sans parler de l'absence d'abris vélos, de parkings sécurisés, de points de réparation et du nombre très insuffisant de supports à vélo à Vaison...

À une époque où les enjeux environnementaux et de santé publique sont cruciaux, d'autres communes du Vaucluse, elles, s'engagent vraiment dans ce mode de transport durable, accessible et favorisant l'activité physique. Certaines ont déjà intégré ou prévu des ateliers de réparation, des parkings sécurisés et des campagnes de sensibilisation en faveur des mobilités douces.

Vos élus Sophie Rigaut, Carole Apack, Damienne Marion, Marc Jansé et Jean-Roger Betti. Pour nous contacter : vaisonensemble@gmail.com

Le groupe d'opposition

ACCROÎTRE L'OFFRE DE SANTÉ LOCALE

Grâce à notre détermination et au concours de nos partenaires, l'année 2025 promet d'être importante en matière d'accroissement de l'offre de santé communale. Trois grandes actions, parmi d'autres, vont se préparer lors des prochains mois et s'annoncent d'ores et déjà comme particulièrement marquantes pour notre ville. D'abord, un permis de construire va être déposé en février en vue de la réalisation d'une maison de santé sur l'ancien site de Point P (quai de Verdun). En collaboration avec la Ville, le terrain est en cours d'acquisition par l'Etablissement public foncier régional et accueillera entre trois et quatre médecins généralistes ainsi qu'une offre de soins étoffée. En outre, des bureaux seront neutralisés afin d'accueillir potentiellement à l'avenir les vacations de spécialistes.

Un centre de dialyse de niveau 2 (c'est-à-dire avec présence médicale) va voir le jour à côté du chantier actuel de la future école de musique et de danse (derrière le terrain de rugby). Ce projet porté par l'Atir (structure en charge de la gestion de la dialyse dans le Vaucluse) fera l'objet d'un dépôt de permis de construire mi-2025 sur un terrain municipal.

Après l'ouverture du scanner en 2024, notre hôpital dispose désormais de la possibilité réglementaire d'installer une IRM en son sein. Ce projet d'envergure, nécessitant des aménagements architecturaux préalables, devrait être opérationnel dans un délai approximatif de 18 mois environ. En outre, un pédiatre intervient au Centre hospitalier une journée par semaine depuis début janvier.

Notre mobilisation auprès des différents acteurs de santé venant renforcer la qualité de soin dans notre ville est totale. Avec un seul et unique objectif : faire sans cesse progresser notre ville dans le but de faciliter la vie de ses habitants.

Vive l'offre de soins médicaux ici, chez nous, dans notre bonne et chère ville de Vaison.

Les élus de la majorité

ÉTAT CIVIL | Décembre 2024

NAISSANCES

Jean-François Périlhous, maire de Vaison-la-Romaine, et le Conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents de **Mathis Roussin et d'Oussaid Hajahmed**.

DÉCÈS

Jean-François Périlhous et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles dans le chagrin de **Robert Teyssier, Pierre Noly, Berthe Massardier veuve Brun, Alexander Heward, Françoise Chevet veuve Talec, Jean-Claude Devouges, André Garnier, Gérard Cocordano, Francine Roethlisberger veuve Vincent, Monique Barnouin veuve Peyrouse, Hélène Gau veuve Cléménçot, Gérard Pozzo, Jean Bonnaventure**.

MAIRIE

Hôtel de ville

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (le jeudi non-stop jusqu'à 17h pour le guichet unique) et le samedi matin de 10h à 12h (guichet unique). Tél. 04 90 36 50 00

www.vaison-la-romaine.com



accueil@vaison-la-romaine.fr

Numéro d'urgence services techniques (nuits, week-end et jours fériés) : Tél. 06 68 15 31 82.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR

Le 2^e et 4^e mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous pris par mail à : luce.voeux@conciliateurdejustice.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

ANDRÉ THÈS

Horaires d'ouverture :

lundi de 10h à 12h ;

mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h ;

mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h ;

jeudi fermé ;

vendredi de 14h à 18h ;

samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 04 90 36 18 90

SANTÉ, SOCIAL

Chirurgiens-dentistes de garde

Permanence de garde dimanches et jours fériés, de 9h à 13h, au 04 90 31 43 43.

Vaison-la-Romaine | Mensuel municipal de la Ville | N°295 | Février 2025

Direction de la publication : Jean-François Périlhous

Crédit photos : Ville de Vaison-la-Romaine ; Stéphane Renaud ;

Delphine Goyon ; The Explorers ; Adobe Stock ; Fabien Debrandere.

Imprimerie : JF Impression • Régie publicitaire : Villiers Communication (09 72 37 89 70)

Dépôt légal : janvier 2025 • Diffusion : 4 500 ex • Document conçu et imprimé dans un souci de préservation de l'environnement : utilisation d'encre végétale, impression par un imprimeur éco-responsable, sur papier PEFC, fabriqué sans azurants optiques (adjuvants blanchissants), ni chlore.

Mairie de Vaison-la-Romaine • 6 cours Taulignan, BP 72 - 84110 Vaison-la-Romaine 04 90 36 50 00 - E-mail : mairie@vaison-la-romaine.fr

Médecins de garde

Urgence tél. : pour joindre le médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, merci de composer le 15.

Pharmaciens de garde

Le service de garde unique prévu la nuit (à partir de 20h), le dimanche et les jours fériés s'étend aux secteurs de Buis-les-Baronnies, Malaucène, Sablet et Vaison-la-Romaine.

Numéro d'appel : 04 90 41 73 32

Pharmacies de garde

03/02 : Grand Rue | 10/02 : Montfort
17/02 : Voconces | 24/02 : Grand Rue
03/03 : Montfort | 10/03 : Voconces

DIVERS

Mutuelle en partenariat

avec la commune

Si vous êtes intéressés par une mutuelle, vous pouvez contacter le cabinet Générali Assurances au 04 90 36 02 00, installé au 4 rue Jules Ferry, à Vaison-la-Romaine. Des tarifs préférentiels sont proposés pour les vaisonnais. Rens. auprès du CCAS, en mairie.

Déjections canines

Des sacs pour déjections canines sont en libre-service (distributeur), à l'entrée de la mairie.

L'AGENDA

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

Heure du conte, "Dans les cheveux de Sedna", un conte polaire à partir de 3 ans, à 11h, à la médiathèque. Billets gratuits à retirer à la médiathèque.

Dimanche 2

Spectacle "Moscato passe à table" à 16h30, à l'Espace culturel.

Au Théâtre des 2 Mondes

"Nos Femmes", d'E. Assous, par le Théâtre de la Ronde, à 17h.

Mercredi 5

Conférence du CIC

"Les jardins romains" par M. Bienfait, guide conférencière, à 18h, à l'Espace culturel.

Jeudi 6

Thé dansant du CCAS

animation par Yakadancé, à 14h, à l'Espace culturel. Tarif : 5 €.

Université pour tous

"Les matières plastiques : doit-on en avoir peur ?" par Cécilie Champy-Vinas, conservatrice en chef, directrice du musée Zadkine, à 18h, au Théâtre des 2 Mondes.

Dimanche 9

Fête du Diamant Noir de 9h30 à 18h, à l'Espace culturel. Entrée libre. Lire p. 16.

Au Théâtre des 2 Mondes

"Vous avez un (nouveau) message", création de l'Albatros, mise en scène par Stéphanie Morey, à 17h.

Lundi 10

Atelier-lecture Nancy

Huston "Jocaste reine", à 17h, à la Maison des associations.

Tarif : 10 €.

Rens. : 06 60 08 84 28.

Jeudi 13

Les Vacances du Patrimoine : Atelier "Apprenti mosaïste",

à 14h30, au site antique de Puymon. Tarif : 5 €. À partir de 7 ans. Réservations au 04 90 36 50 48. Lire p. 17.

Université pour tous

"Chana Orloff (1888-1968), Sculpter l'époque" par Patrick Navard, directeur de recherche au CNRS, à 18h, au Théâtre des 2 Mondes.

Samedi 15

Journée jeux de société

de 10h à 22h, à la Maison des associations. Entrée libre, à partir de 14 ans. Organisé par Ludica Romana. Rens. : ludicaromana@gmail.com ou au 07 81 60 36 15.

Dimanche 16

Trail des Fous romains

Départ à 8h30, rue Bernard Noël. Deux courses de 15 et 25 km. Inscr. sur nikrome.com Lire p. 16.

Au Théâtre des 2 Mondes

Chanson française Jazz "de Brassens à Nougaro" (spectacle musical), par Etienne Alsamia (chant et saxophone) et Jean-Sébastien Bressy (piano et chant), à 17h.

Du 17 février au 8 mars

Exposition de l'artiste peintre Juan 1^{er} :

présentation de la collection "Noirs". Horaires d'ouverture p. 18.

Mercredi 19

Spectacle des Petits

Voconces "Savon fou !", à 10h30, à l'Espace culturel.

Billets gratuits à retirer à l'accueil de la mairie, dans la limite des places disponibles. Lire p. 17.

Récréativités de 14h à 17h,

au complexe sportif U. Fabre. Rens. au 04 90 36 50 40 ou à vieassociative@vaison-la-romaine.fr Lire p. 17.

Jeudi 20

Les Vacances du Patrimoine : Atelier "Apprenti mosaïste",

à 14h30, au site antique de Puymon. Tarif : 5 €. À partir de 7 ans. Réservations au 04 90 36 50 48. Lire p. 17.

Samedi 22

Loto du Rugby Club

Vaisonnais, à 17h, à l'Espace culturel.

Au Théâtre des 2 Mondes

"Moi vivante", avec Marie-Hélène Goudet, mise en scène par Emmanuel Besnault, à 20h30.

Dimanche 23

Loto de l'association

"Passen Dou Boun Tein"

de la maison de retraite du centre hospitalier de Vaison-la-Romaine, à 14h30, à l'Espace culturel. Buvette et petite restauration sur place.

Lundi 24

Don du sang de 15h à 19h30, à l'Espace culturel.

Mercredi 26

Conférence du CIC

"Napoléon III, l'empereur voyageur" par Rémi Dalisson, professeur des Universités en histoire (retraité), à 18h, à l'Espace culturel.

Vendredi 28

"Je cuisine avec mon diabète",

atelier de cuisine gratuit de 10h à 13h et de 14h à 16h, à la cuisine de l'hôpital. Inscr. au 04 90 36 57 81.

MARS

Samedi 1^{er}

Au Théâtre des 2 Mondes

"Voyage poétique et symphonique" (spectacle musical), par la Cie de théâtre de Bagatelle, avec Guillaume Giraud (piano et voix) et la participation d'Agnès Ravoux, à 20h30.

Samedi 1^{er} et Dimanche 2

41^e rallye régional de

Vaison-la-Romaine Rens. :

teamvasioromain.com

Lire p. 16.

Jeudi 6

Thé dansant du CCAS

animé par Gérard Animations, à 14h, à l'Espace culturel. Tarif : 5 €.

FÊTE DU Diamant Noir

DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025

9H30 > 18H

MARCHÉ
AUX TRUFFES

CONFÉRENCES

EXPOSITION
PHOTO

COURS DE CUISINE
PAR DES CHEFS

DÉMONSTRATION
DE CAVAGE

BROUILLADE
AUX TRUFFES...

3^È
ÉDITION



Crédit photos : Adobe Stock

Entrée gratuite

ESPACE CULTUREL | VAISON-LA-ROMAINE

